



Paris, le 21 septembre 2021

Monsieur le ministre de l'Intérieur,

Depuis plus de neuf mois nous avons travaillé ensemble, mais aussi avec les services du premier ministre et de la présidence de la République autour du Beauvau de la sécurité.

Les mots ont été forts, et tous nous ont assuré de leur soutien, ce que nous avons relayé auprès des collègues Administratifs Techniques et Scientifiques de la Police Nationale afin de leur donner enfin un espoir de reconnaissance.

Nous avons ensuite échangé le 13 septembre dernier en soirée et j'ai attiré votre attention sur la nécessité pour l'institution toute entière de **faire du Beauvau de la sécurité un rendez vous historique.**

Le drame de Rambouillet, où un troisième personnel administratif a été assassiné parce qu'il travaillait en Police, est venu perturber le Beauvau et les collègues que nous représentons ont reçu les mots de soutien de l'exécutif comme **une vraie prise de conscience de la reconnaissance à apporter aux PATS Police.**

Toutefois, les annonces du président de la République en clôture de nos travaux le 14 septembre dernier n'ont pas été suffisamment précises pour susciter l'adhésion des personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés, qui attendent un minimum de ce chantier ambitieux.

Nous avons besoin de les rassurer.

C'est pourquoi, après en avoir discuté avec l'entourage du président de la République qui m'a assuré que le cadre général était posé et que le détail serait assuré par le ministère de l'intérieur, je me permets de vous solliciter de manière solennelle pour qu'**un protocole d'accord puisse être élaboré, avec un pan nécessaire en faveur de la reconnaissance et de la valorisation des PATS de la Police .**

Ce protocole , comme nous l'avons précisé aux conseillers du président, pourrait tout à fait être pluriannuel, mais il devra comporter **en priorité deux revendications phares dégagées par le Beauvau** et qui mettent tous les acteurs et responsables de la Police Nationale d'accord, à savoir:

- **l'octroi d'une Indemnité de sujétion spéciale (I.S.S.) pour l'ensemble des P.A.T.S.** (en pourcentage du traitement et intégré dans le calcul des droits a pension).

Nous demandons qu'à terme cette ISS atteigne 25% comme pour les personnels administratifs et techniques de l'administration pénitentiaire, mais souhaitons que dès la première année elle puisse être au minimum fixée a 15%.

Elle pourrait ensuite être augmentée progressivement de 2% par an pendant 5ans pour parvenir a l'objectif de 25%.

Comme vous l'avez vous même constaté le 13 septembre, en présence de votre conseiller et du Directeur Général de la Police Nationale, cette revendication soutenue depuis des années par le SNIPAT, fait désormais **consensus auprès de TOUTES les organisations syndicales de policiers actifs**, certains ayant même précisé que sur les mesures catégorielles, 20 millions d'euros au moins pourraient être "crantés" pour la première tranche d'octroi de l'ISS.

- **la gouvernance Police.**

L'ensemble des agents travaillant pour la police doit être géré par le DGPN qui doit avoir les moyens pleins et entiers de cette gestion afin de pouvoir travailler à la valorisation des corps et des parcours sans être tributaire d'une entité qui ne nous connaît même pas .

Le plan pluriannuel de reconnaissance et de valorisation des PATS devra au sein de ce protocole fixer des objectifs de formation, de recrutement, de substitution, de repyramidage, de promotion de l'attractivité et de la fidélisation en Police, et imbriquer les PATS dans les RH de la Police.

Par ailleurs , le protocole devra préciser le cadre des annonces du président de la République notamment concernant les greffiers de Police et de Gendarmerie, mais aussi le nouveau statut des policiers scientifiques .

Ce protocole pourrait enfin fixer les contours d'une Police à deux pans :

- L'opérationnel avec les actifs et les scientifiques.
- Le soutien à l'opérationnel avec les administratifs, techniques et spécialisés .

Persuadés que vous aurez saisi la nécessité d'aboutir enfin à la signature de ce protocole tant pour l'institution que pour la nation toute entière et la République que nous voulons surtout en ces temps incertains, je veux croire à votre détermination et votre engagement pour une reconnaissance motivante et bienfaitrice de nos collègues .

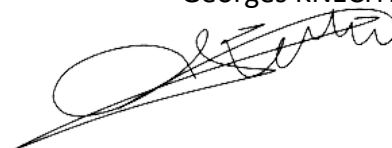
Nous sommes prêts à sceller cette reconnaissance par la signature d'un protocole.

Je veux pouvoir compter sur vous.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général du SNIPAT

Georges KNECHT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Georges Knecht', written over a horizontal line.

Destinataire :

M. le Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau - 75008 Paris